

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024

L'an deux-mille vingt-quatre, le 19 décembre à 19 h 45, le conseil municipal régulièrement convoqué le 10 décembre 2024 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Serge CABAR, Maire.

Présents : M. Serge CABAR Maire - M. Jacques FALLIERO 1^{er} Adjoint –
M. Didier LACABANNE 2^{ième} Adjoint - Mme Valérie MINIER 3^{ième} Adjointe –
M. André LATAPIE - Mme Carla MESTRE - M. Guillaume NOGRABAT - Mme Françoise LALLART-GROC - Mme Marina PARROU.

Absents : Mme Maria AGRA

Secrétaire de Séance : Jacques FALLIERO désigné par le conseil municipal

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du décès de M. René ESCAFRE survenu le 15.12.2024.

ORDRE DU JOUR

- 1) Vote de crédits supplémentaires - Budget primitif 2024

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

2024-29 : VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – BUDGET PRINCIPAL 2024

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DÉPENSES	RECETTES
012 - 6411	Personnel titulaire	4 000.00	
012 - 6413	Personnel non titulaire	2 100.00	
012 - 6470	Autres charges sociales	600.00	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	320.00	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	4 739.00	
7392221	Fonds péréquation ress. Com. et intercom	40.00	
013- 6419	Remb. Rémunérations personnel		7 060.00
706813	Participations assainissement collectif		4 739.00
TOTAL :		11 799.00	11 799.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

La séance est levée à 20 h 00

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au 23 janvier 2025 à 20 h 30. Les questions éventuelles doivent être transmises de préférence par mail à la mairie avant le 17 janvier 2025.

DÉLIBÉRATIONS :

2024-29 : VOTE DE CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES – BUDGET PRINCIPAL 2024

Nom	Fonction	Signature
CABAR Serge	Maire	
FALLIERO Jacques	1 ^{er} Adjoint au Maire Secrétaire de séance	